

## Communiqué de presse du 8 février 2016

### La transparence des vapoteurs face à l'opacité des lobbies

Aujourd'hui 8 février, le site Euractiv a fait paraître un article révélant le refus de la Commission européenne de communiquer sur les liens étroits qui la lient à l'industrie du tabac

(<http://www.euractiv.fr/sections/sante-modes-de-vie/la-commission-refuse-de-lever-le-voile-sur-le-lobbying-du-tabac-321667> ).

Cette nouvelle a choqué jusqu'au rapporteur de la loi Santé, Monsieur Olivier Veran, qui s'est exprimé sur Twitter :

@olivierveran : Comment, dès lors, faire totale confiance aux directives santé de la commission européenne? Je pense notamment au secteur des #ecigarettes.

@olivierveran : Décision inouïe de la commission européenne qui refuse de rendre transparentes les relations de ses responsables avec l'industrie du #tabac!

En 2013, alors que l'Europe commençait déjà à légiférer sur la cigarette électronique en voulant d'abord la classer comme médicament, puis finalement en choisissant de l'inclure dans la Directive des produits du tabac 2014/40/UE (alors même qu'elle n'en contient pas ...), les vapoteurs s'étaient déjà mobilisés pour faire entendre leur voix et dénoncer des mesures dictées par les industriels. Mais ils n'avaient pas été écoutés.

Les associations européennes de vapoteurs, parmi lesquelles l'AIDUCE (Association Indépendante des Utilisateurs de Cigarette Electronique), ainsi que des scientifiques et médecins, avaient déjà interpellé le médiateur de la commission européenne sans succès

(<http://www.clivebates.com/?p=1818>). En dépit de l'appel des scientifiques qui rejetaient les fausses interprétations tirées de leurs travaux pour justifier les futures mesures, la Commission européenne a imposé une vision de la cigarette électronique, calquée en tous points sur les produits proposés par les grands industriels du tabac et de la pharmacie, en concertation avec ces derniers, ainsi qu'il l'est relaté sur le site asktheeu.org

([http://www.asktheeu.org/en/request/sanco\\_correspondence\\_with\\_indust#incoming-4147](http://www.asktheeu.org/en/request/sanco_correspondence_with_indust#incoming-4147)  
[http://www.asktheeu.org/en/request/contacts\\_with\\_the\\_tobacco\\_indust](http://www.asktheeu.org/en/request/contacts_with_the_tobacco_indust))

La vape est-elle victime d'intérêts industriels ? Nous le pensons depuis longtemps. Les mesures, parfois complètement arbitraires, visant à entraver le développement de certains produits et à en protéger d'autres, ou l'opacité de certaines relations aujourd'hui révélée par Euractiv, ne font que confirmer nos craintes. La cigarette électronique doit disparaître pour ne pas gêner le marché du tabac ni risquer d'empiéter sur le domaine réservé des laboratoires. Un « scandale des fumeurs sacrifiés » à des intérêts commerciaux se profile chaque jour un peu plus.

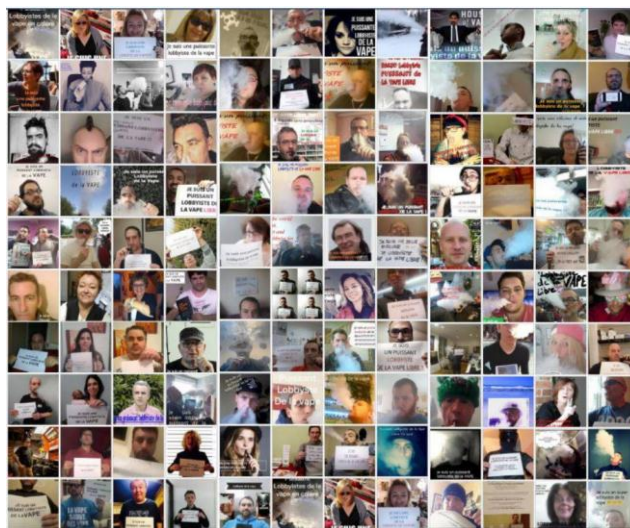
D'abord soupçonnés de paranoïa, nous avons été encore récemment accusés d'agir comme des lobbyistes pour le profit des fabricants de cigarettes électroniques. Madame Delaunay, présidente de Alliance contre le tabac, l'a souvent répété au long des tweets qu'elle a consacrés à ce sujet. Seuls des professionnels de la santé ont compris au fil du temps l'enjeu majeur de santé publique que pouvait représenter cet outil.

Vouloir décrédibiliser le message est certes un moyen vieux comme le monde de faire barrage au message, mais comme son acronyme l'indique sans ambiguïté, l'AIDUCE, association sans but lucratif, est indépendante. Ses statuts, consultables par tout un chacun, interdisent d'ailleurs très explicitement l'adhésion de toute personne qui aurait un intérêt notamment économique dans la fabrication ou le commerce de la cigarette électronique ou de ses dérivés (pièces, liquides...).

Les ressources de l'AIDUCE sont dans leur totalité constituées par les cotisations de ses adhérents, fixées à ce jour à 10 Euros annuels. Elle ne perçoit aucune aide, ni subvention en numéraire, en industrie ou en nature, qui proviendrait notamment des industriels ou des organismes publics. Les comptes de l'Association, détaillant ces ressources, sont présentés chaque année aux adhérents à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

L'AIDUCE entretient naturellement des relations avec des professionnels de l'industrie de la vape, comme avec des médecins, chercheurs, représentants de l'autorité publique, députés ou sénateurs, dans le cadre de la réalisation de son objet, c'est-à-dire tant pour défendre les utilisateurs de cigarettes électroniques de façon générale, que pour exprimer leurs attentes et préoccupations, et pour orienter en conséquence les fabricants vers des dispositifs, des liquides ou des procédés de fabrication plus contrôlés, sains, fonctionnels et efficaces. Telle est sa mission.

Les « lobbyistes » imaginaires de la vape que certains prétendent vouloir exposer sont donc tous là : informaticiens, chauffeurs, infirmiers, secrétaires, coiffeurs, photographes, retraités, étudiants ou chômeurs, unis dans le seul souci de défendre leur santé, leur entourage, et leur choix d'une méthode qui a libéré tant d'entre eux de la morbidité du tabagisme. Continuer de les accuser, explicitement ou par suggestion, d'intérêts occultes, financiers ou non, serait donc à la fois gravement irrespectueux et parfaitement diffamatoire.



<https://www.facebook.com/groups/VapeLobbyChallenge/>

Il apparaît aujourd'hui que la Commission européenne ne semble pas pour sa part partager cette transparence à laquelle nous sommes attachés. Les lobbyistes ne se montrent pas au grand jour comme nous le faisons. Les vapoteurs n'ont rien à dissimuler.

Les dernières révélations publiées sur Euractiv nous permettent aujourd'hui d'espérer que les masques revêtus lors des votes des institutions européennes relatifs à la Directive sur les Produits du Tabac (TPD) tomberont enfin, et que les véritables motivations qui auront conduit à entraver l'efficacité et l'accessibilité de la vape seront exposées et réveilleront les consciences au sein de la classe politique et des décideurs.

A la lumière de ces dernières révélations l'AIDUCE espère ainsi que le message qu'elle répète depuis plusieurs années sera enfin entendu et compris : les réglementations qui se mettent en place pour faire obstacle à la vape et à son utilisation servent en définitive les intérêts de l'industrie du tabac. En ignorant et en freinant les vapoteurs, même les décideurs politiques les mieux intentionnés se font complices de celle-ci et de ses produits mortifères.